

Scolarité / Admissions

☎ : 03.28.76.73.17

admission@polytech-lille.fr

RENTRÉE « PEIP B » - 2019-2020

Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école pour votre formation Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech «PeiP B» et sommes heureux de vous accueillir à la prochaine rentrée universitaire 2019-2020.

Pour réaliser l'inscription, il est **IMPÉRATIF** de suivre les étapes suivantes :

- Étape 1 : adresser le dossier d'inscription pédagogique à POLYTECH LILLE : voir Feuillet «A» ci-après
- Étape 2 : effectuer l'inscription administrative auprès des services de l'Université de Lille à compter du 8 juillet 2019 - <https://www.univ-lille.fr>

Ces 2 démarches sont OBLIGATOIRES.

D'autre part, vous trouverez ci-dessous les dates à retenir pour votre rentrée :

Journée Immersion Vie Étudiante (JIVÉ) :

Conférence inaugurale des néo Bacheliers sera annoncée sur le site de l'école <https://www.polytech-lille.fr> et de l'université <https://www.univ-lille.fr>

--

Réunion de rentrée Polytech Lille le lundi 2 SEPTEMBRE à 9 h
Amphi Migeon à POLYTECH LILLE

--

Réunion de rentrée Licence SVTE « parcours PEIP » sera annoncée sur le site de l'école <https://www.polytech-lille.fr> et de l'université <https://www.univ-lille.fr>

TOUTE ABSENCE À L'UNE DES RÉUNIONS DE RENTRÉE SERA CONSIDÉRÉE COMME UNE DÉMISSION

Vous trouverez également joint à ce dossier quelques informations sur la recherche de logement, sur le Bureau des Étudiants (BDE) ainsi que des informations spécifiques pour les étudiants internationaux.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le service Admissions / Vie Étudiante

ÉTAPE 1 :

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE à POLYTECH LILLE

Joindre cette page à votre fiche de renseignements

L'inscription pédagogique consiste à envoyer dès que possible les pièces demandées ci- après, à l'adresse suivante :

POLYTECH LILLE - Service « Admissions - Vie Étudiante »
Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin
59655 VILLENEUVE d'ASCQ cedex

Il est rappelé que l'admission en parcours « PEIP » est conditionnée à l'obtention du baccalauréat

- la « fiche de renseignements » jointe, dûment complétée
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ET du titre de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère. (Merci de veiller à la lisibilité de la copie et de la photo)
- le relevé de notes du baccalauréat
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » pour 2019-2020 (valable jusque la fin de l'année universitaire)
- 1 photo (indiquer nom et prénom au dos)
- Facultatif : l'imprimé de demande de logement

Votre inscription à Polytech Lille ne sera validée qu'à réception de ce dossier.

Les bureaux de l'école sont FERMÉS au public du 19 juillet au soir au 26 août matin
Consultez le site de l'école www.polytech-lille.fr, les informations de rentrée sont mises à jour .
Secrétariat PeiP : Téléphone : 03 20 41 75 54 - Nathalie.Debruyne@polytech-lille.fr
Horaires : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30 - fermé le mardi

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parcours des Écoles Ingénieur Polytech - PEIP 1

Parcours « PEIP B »

Nom :	
Prénoms (dans l'ordre d'état Civil) :	
Date de naissance :	Ville Naiss. : N° dép Naiss. :
Nationalité : Pays Naiss. :	
N° Sécurité sociale:	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Situation de handicap <input type="checkbox"/> Mineur à la rentrée <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau <input type="checkbox"/> Musicien de haut niveau <input type="checkbox"/>	

Adresse étudiante durant l'année universitaire :	Adresse parents (si différente) :
.....
.....

Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Portable :	Portable :
Adresse électronique :	Adresse électronique :
.....

Personne à joindre en cas d'urgence : Nom/Prénom :

Tél : Lien de parenté :

CURSUS ÉTUDES		
Bac série.....	Mention :	Année d'obtention :
Lycée (nom et ville) :		
<u>Formation suivie si autre que la terminale ?</u>		
Nature :		
Spécialité/Option :	Année d'obtention :	
Établissement :		
Ville :	N° dép. :	Pays :

Serez-vous boursier pour l'année universitaire à venir : Oui : Non :

Langue maternelle : LV1 : LV2 :



Invitation



Soirée d'accueil des parents

Guy Reumont, directeur de Polytech Lille et l'équipe de direction ont le plaisir de convier les parents des 1ère année PeiP et cycle ingénieur à une

Soirée d'accueil

qui se déroulera

Vendredi 20 Septembre 2019
à 18h30 à l'école

L'occasion de rencontrer les équipes de direction et pédagogique et de visiter l'école

Inscription nécessaire :
bitly.com/accueilparents

Bienvenue dans l'associatif lillois !



Ton arrivée à Polytech Lille est imminente. Ainsi, tu vas commencer à construire ton avenir en tant qu'ingénieur, cependant ce sont tes 5 dernières années pour profiter ! C'est pourquoi l'associatif lillois a pour but de te régaler !

Petit topo : ambiance, fun et un paquet de loisirs grâce aux nombreux clubs qui te proposeront de faire de la photo, de la danse, du sport ou même de voyager. Tout le monde y trouve son compte. Alors n'hésite pas à cotiser au BDE pour profiter de toutes ces activités.

Quels avantages possèdent les cotisants ? Écoute bien ça, tu auras des réductions à toutes les soirées organisées par ton BDE, des tarifs préférentiels dans certains établissements partenaires, mais ce n'est pas tout ! Il reste les tarifs préférentiels sur les goodies Polytech proposés tout au long de l'année (pulls, t-shirts, lunettes...).

Pour bien débuter ton intégration, tu pourras nous suivre à la journée PEIP qui te permettra de rencontrer tes futurs compagnons de route, mais également de te plonger dans l'ambiance lilloise. Mais pour bien continuer dans la lancée, le BDE de Polytech te proposera une journée de cohésion à Walibi, un parc d'attractions près de Bruxelles, le samedi 14 septembre. Tu es désormais un Polytech lillois, prépare toi pour une intégration de folie !



Pour un petit avant-goût, n'hésite pas à liker notre page Facebook « BDE Polytech Lille ».

Nous t'invitons dès à présent à cotiser, à prendre ta place pour la journée à Walibi (le 14/09) ou encore mieux, de prendre les 2 ! Tu peux joindre un chèque à l'ordre « BDE Polytech Lille » à ton dossier d'inscription. Tu pourras également payer à la rentrée.

Nom : _____

Prénom : _____

PEIP A

PEIP C

PEIP B

PEIP D

Cotisation seule : 20€

Journée à Walibi : 45€

Cotisation + Walibi : 60€

Si tu décides de venir à Walibi et que tu es mineur, il faudra aussi remplir l'autorisation de sortie de territoire ci-joint (c'est en Belgique), ainsi qu'amener une photocopie de ta carte d'identité et de celle du parent qui a rempli le formulaire.



POLYTECH[®]
ASSOCIATION
DES INGENIEURS
LILLE



Innovation Production
Professionnel Mécanique technique
International Agroalimentaire
Automatisme Ingénieur adaptabilité
Statistique POLYTECH Matériaux
Technico-commerciaux Génie-Civil
Précurseur Informatique opérationnel
Big Data spécialiste

Qui sommes nous ?

L'association des ingénieurs Polytech Lille est une association ayant pour but d'entretenir et d'animer le réseau de plus de 10 000 ingénieurs formés au sein de Polytech Lille. Nous avons plus de 40 ans d'existence, et organisons depuis plusieurs années différentes actions pour promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants. Nous avons des partenariats avec différentes entreprises et diffusons régulièrement les offres d'emploi et de stage de celles-ci.

Nous proposons la garantie emploi.

Elle s'adresse principalement aux étudiants du cycle d'ingénieurs et est effective depuis 3 ans. L'idée est celle d'un « passeport » vers l'emploi, durant toute la scolarité au sein de l'établissement. L'étudiant en Peip est accompagné dans son projet professionnel afin de choisir au mieux sa spécialité dans le cycle d'ingénieur.

En Peip [accompagnement des étudiants sur le choix de la spécialité et de leur futur métier]

Cycle ingénieur, 1ère année [Découverte des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises]

Cycle ingénieur, 2ème année [Définition du projet professionnel]

Cycle ingénieur, dernière année [Objectif emploi]

Quelques exemples d'actions :

- Participation aux afterworks de l'association
- Visite du site de Renault Douai
- Visite du chantier Lillenum
- Visite de B'Twin Village
- Challenges : Lego, Mise sous pli, mailing...
- Concours de cuisine
- Escape game, Laser game
- CV et lettre de motivation à déposer à l'association
- Ateliers (Simulations d'entretien / Test de Personnalité / Utilisation des Réseaux Sociaux...)
- Bilan Stage et recherche du premier emploi
- Bilan de compétences...
- Forum des métiers
- Forum de l'innovation

Adhésion au réseau de Polytech Lille

Bulletin d'adhésion à l'association des ingénieurs Polytech Lille

Nom	J'adhère à l'association des ingénieurs et paye :
Prénom	20€ pour une année de scolarité
Spécialités et année d'intégration	50€ pour les années à Polytech Lille
Mail	Date de naissance

Coupon à retourner à : Polytech Lille - Association des ingénieurs - Avenue Paul Langevin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Chèque à l'ordre de l'association des ingénieurs Polytech Lille

LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille vous posera peut-être un souci d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école www.polytech-lille.fr, bandeau du bas « Trouver un logement » informations, adresses et liens utiles pour vous aider à trouver un logement.

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université de Lille, où se situe également l'école, offrant près de 3 450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi-Juillet sur son site (www.crous-lille.fr), les logements devenus vacants suite aux désistements.

A propos des bourses :

1 étudiant sur 3 est boursier dans l'académie de Lille. Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du Crous, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon Obis confère le statut d'étudiant « boursier », et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses, notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pourrez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

Pour information, en 2018-2019, le CROUS avait mis à la disposition de l'école des studios (de type 1 à 2) de la résidence Gustave Eiffel, meublés et équipés d'une kitchenette (plaques de cuisson + frigo) et de sanitaires (douche, WC + lavabo). Le loyer est d'environ 305,00 à 450,00 € selon le type de logement + les charges d'électricité. Quelques chambres « réhabilitées » équipées de sanitaires de la résidence Bachelard sont également mis à la disposition de l'école. Le loyer est d'environ 250 € toutes charges comprises.

Le nombre de logements étant limité, toutes les demandes reçues ne peuvent être satisfaites.

Les demandes de logements « école » sont totalement distinctes des démarches réalisées auprès du Crous. Le formulaire de demande de réservation (cf lien pour télécharger le dossier logement) devra être joint au dossier d'inscription pédagogique à retourner à l'école, à l'issue des résultats d'admission.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers . Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr et permet la consultation d'offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers.

Le site du CRIJ Hauts de France renseigne et conseille les étudiants sur les différentes démarches à réaliser lors de la recherche de logement.

En outre, de multiples sites internet sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.lavoiximmo.com - www.pap.fr - www.entrepaticuliers.com - www.topannonces.fr - www.leboncoin.fr - www.seloger.com - www.appartager.com – etc ...

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...) :

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)

Résidence La Passerelle

www.sigla.fr

Studéa Lille1

www.nexity-studea.com

Résidence Grand Stade

www.sergic.com

- Sur Lille et alentours

Résidence Parme - Hellemmes - <http://www.residencesparme.fr/residences/residence-des-flandres>

Résidence Studéa Centre et Studéa Vieux Lille. D'autres résidences disponibles : Studéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello et Studéa Lille I à Villeneuve d'Ascq
www.nexity-studea.com/

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais)

www.appartcity.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe)

www.estudines.com

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches.

www.adele.org

- Pour les étudiants arrivant de l'étranger :

Agence qui propose des logements et colocations sur Lille: www.francecorentstudents.com

Les aides au logement

Pour vous renseigner et solliciter toutes sortes d'aides financières, plusieurs organismes :

➤ la **Caisse d'Allocations Familiales** : www.caf.fr (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)

➤ <https://www.actionlogement.fr/> est un portail dédié au logement :

permet d'obtenir en ligne gratuitement pour votre projet immobilier, une ou plusieurs aides financières au logement : - caution AVANCE LOCA-PASS® : avance gratuite du dépôt de garantie, accordée sous la forme de prêt à taux 0%, amortissable sur une durée maximum de 25 mois.

- GARANTIE LOCA-PASS® : caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un nombre maximal de 18 mensualités constituées du loyer et des charges locatives, nettes d'aides au logement,

- AIDE MOBILI-PASS®. : permet de trouver un logement et propose également un service de souscription en ligne gratuite d'une assurance multirisque habitation.

➤ Votre **mairie** ainsi que le **Conseil Général** de votre région pourront également fournir tout renseignement sur les diverses mesures d'aides existantes.

Au moment de la location d'un logement, en résidence universitaire ou chez un particulier, il est demandé la caution d'un garant. Certains organismes bancaires, ou compagnies d'assurance, peuvent proposer des possibilités de cautionnement pour les locations de logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque ou assurance.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : TITRE DE SÉJOUR

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, il est vivement conseillé de consulter la rubrique "[Formalités d'entrée et de séjour](#)" du site web de l'Université de Lille (voir la procédure auprès du campus Cité Scientifique) pour prendre connaissance des modalités d'établissement de votre titre de séjour.

Pour ***les étudiants internationaux s'inscrivant pour la 1ère fois*** dans un Établissement d'enseignement supérieur français domiciliés dans le Nord. Il est impératif que vous obteniez, avant votre départ, un visa de long séjour pour études.

Remarque : le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé, une fois présent sur le territoire français, en titre de séjour pour études. **Attention** : le visa de long séjour pour études est payant et le délai d'obtention est parfois long.

Cette disposition ***ne s'applique toutefois pas aux ressortissants algériens*** régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée en France, solliciter une demande de titre de séjour. Les étudiants de nationalité algérienne doivent donc constituer un dossier auprès du Bureau d'accueil des étudiants internationaux de l'Université de Lille (campus Cité Scientifique). Le dépôt des dossiers se fait uniquement sur rendez-vous.

Les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés. Ils doivent être muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Informations importantes

Les ***étudiants bénéficiaires d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour*** (VLS-TS) valable de 4 à 12 mois doivent obligatoirement effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Pour que le visa soit validé et se transforme en titre de séjour pour la durée indiquée, il vous faudra accomplir le processus de [validation de VLS-TS en ligne](#) dans les ***3 mois suivant votre arrivée*** en France.

Remarque : le montant de la taxe à acquitter est de 60€ (payables en ligne ou par timbres fiscaux). **Attention** : si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français. En conséquence, vous ne pourrez plus franchir la frontière de l'espace Schengen et vous devrez, de nouveau, solliciter une entrée régulière. Aucune régularisation sur le territoire français ne sera envisageable par la préfecture.

Les ***étudiants demandant un renouvellement*** de leur titre de séjour en vue de l'année universitaire 2019-2020, sont encouragés à prendre contact avec le Bureau d'accueil des étudiants internationaux du campus Cité Scientifique. Le dépôt des dossiers complets se fait uniquement sur rendez-vous que vous pouvez demander via la page web "[Rendez-vous titre de séjour](#)".

Remarque : par ailleurs, vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 49 € pour le renouvellement du titre de séjour (à acquitter sous forme de timbres fiscaux lors de retrait de votre titre de séjour).

Direction territoriale de l'OFII
2 rue de TENREMONDE - 59800 LILLE
Tél. : 03 20 99 98 60 - Mail : lille@ofii.fr

Bureau d'accueil des étudiants internationaux
Campus Cité Scientifique, Bât M1, bureau 106
Mail : titredesejour-cs@univ-lille.fr



**ACCUEIL AU CROUS DE LILLE NORD PAS-DE-CALAIS DES ETUDIANTS ETRANGERS* **
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020
*DONT LES PARENTS (PERE ET MERE) NE RESIDENT PAS EN FRANCE
**PROCEDANT A UNE PREMIERE INSCRIPTION DANS UN ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ACADEMIE DE LILLE**

Attention : une capacité d'accueil très limitée

Si vous avez une autorisation d'inscription pour l'année universitaire 2019/2020 dans un établissement d'enseignement supérieur, vous avez la possibilité de faire une demande de logement en résidence universitaire auprès du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS.

Votre demande d'admission en résidence universitaire doit être formulée uniquement par voie électronique. Vous devez réaliser obligatoirement les deux opérations ci-dessous :

1/ Création d'un compte sur

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

2/ Après vous êtes identifié sur messervices.etudiant.gouv, vous pourrez saisir votre demande de logement sur en cliquant sur la brique « Trouver un logement en résidence CROUS » à partir du 10 juillet 2019



Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le service international.

Service international du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS

ANTENNE « CAMPUS CITE SCIENTIFIQUE »

Résidence Bachelard – Pavillon O

Avenue Paul Langevin

59650 Villeneuve d'Ascq

03.74.09.12.02 ou 03.74.09.12.11

service.international@crous-lille.fr

Le service est ouvert aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 17H00

Le vendredi : de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 16H30

Attention

Les capacités d'accueil dans les résidences étant extrêmement limitées, toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites. Une priorité sera donnée :

- Aux boursiers du gouvernement français BGF, de gouvernements étrangers BGE relevant de conventions signées avec le CNOUS et Campus France.
- Aux étudiants relevant de programme de mobilité européenne et d'échanges interuniversitaires dans le cadre d'accords passés entre le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur.
- Aux étudiants inscrits dans les niveaux d'études supérieurs à Bac + 3

MOYENS D'EXISTENCE

Il vous est rappelé que vous devez être en mesure de faire face à vos frais de séjour, soit au moyen d'une bourse, soit au moyen de ressources personnelles suffisantes (à titre indicatif, vous devez disposer d'au moins 615 euros par mois afin d'assumer vos besoins au quotidien).

De plus, assurez-vous que la réglementation en vigueur autorise les transferts de fonds de votre pays vers la France.

Attention : Compte tenu de la situation actuelle de l'emploi dans le Nord ainsi que dans le Pas-de-Calais, les étudiants peuvent rencontrer de grandes difficultés à trouver un emploi même temporaire.